

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Bordeaux, Nantes, Le Havre
Autor: Badel, R. / Borloz, J.-M. / Borloz, J.-M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

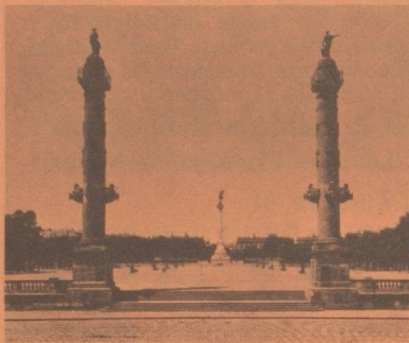
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BORDEAUX



CONSULAT GENERAL DE SUISSE
21, cours du Maréchal-Foch
33080 BORDEAUX-CEDEX
Tél. : 16/ (56) 52-18-65

Société suisse de Bordeaux
30, rue Lebreton 33000 BORDEAUX

1) Fête des Rois

Pour respecter son calendrier des manifestations 1978-1979, la Société suisse de Bordeaux réunissait ses sociétaires pour la désormais traditionnelle « Fête des Rois » qui, avec quelques jours de retard sur le calendrier, avait lieu le dimanche 21 janvier 1979.

Dans la grande salle de la Maison suisse délicatement décorée à l'effigie des Rois mages par M. le président et Mme Felder, une cinquantaine de sociétaires s'étaient réunis pour partager la « galette ». Cette coutume était précédée par un menu traiteur qui fut apprécié de tous. Après les discours traditionnels et les remerciements du Président, pour tous ceux qui avaient répondu nombreux à cette réunion, une grande tombola était tirée, qui combla les heureux gagnants. Un grand merci à tous les participants qui promirent de se retrouver pour le repas surprise du 25 mars 1979.

2) Février 1979

Une circulaire avec questionnaire avait été adressée à tous les sociétaires de la Société suisse de Bordeaux pour préparer les travaux de la révision de la Constitution fédérale. Les nombreuses réponses prouvent à quel point les Suisses de l'étranger sont sensibles à tout ce qui touche le pays et leurs relations avec la patrie.

**3) Repas surprise
du 25 mars 1979**

Au programme des manifestations, le repas surprise du 25 mars. N'y

avait-il pas meilleure surprise que de proposer à nos sociétaires une choucroute richement garnie, réclamée par de nombreux membres. Le choix devait être bon, puisque soixante personnes s'étaient inscrites pour ce repas.

Tous furent ravis de la choucroute déclarée savoureuse. Après le service du café, M. le consul Queloz, qui avait tenu à assister à cette réunion, passa la parole à notre président d'honneur, M. Louis Morax, qui remercia les participants et tous ceux qui avaient œuvré à la réussite de cette spécialité.

Une ombre au tableau : l'absence de M. le consul général Roy et de Madame excusés, et du président et de Mme Felder retenus hors de Bordeaux par des obligations familiales.

Pour clôturer cette réunion, une équipe de jeunes dirigèrent un loto pourvu de nombreux lots.

L'assistance nombreuse à ces diverses manifestations prouve l'attachement de tous à la Société suisse de Bordeaux.

Amicale tourangelle

Les Suisses de Touraine et des environs ont tenu leur assemblée générale le samedi 2 décembre, dans un cadre magnifique situé à quelques kilomètres de Tours : « l'Auberge Alsacienne », à Rochecorbon.

Une forte participation était présente à cette soirée, soit soixante-dix membres compatriotes et sympathisants, venus nous démontrer les liens solides d'amitié et de fraternité qui nous unissent les uns aux autres. Avant tout, M. Borloz, président de l'Amicale, se fit le porte-parole de notre consul général de Suisse et de Mme Roy, retenus à Bordeaux par un calendrier très chargé. Regrettant de ne pouvoir être présents parmi nous, ils nous ont assuré de leur fidèle amitié et de leurs pensées qui, bien que lointaines, n'en sont pas moins sincèrement amicales.

Les délibérations de l'assemblée débutèrent. Le président ouvrit la séance, remercia les membres participants venus nombreux et eut également une pensée pour les personnes qui n'ont pu se joindre à nous. Il exposa le rapport moral de l'exercice écoulé. Le trésorier présenta en quelques mots le bilan financier qui fut adopté à l'unanimité.

Il a été procédé, ensuite, au renou-

vellement du comité. Rien ne s'est opposé à la reconduction, pour deux ans, de l'ancien bureau, au milieu des applaudissements qui ont ponctué ces exposés.

Ce comité élu se compose ainsi :

Président M. Borloz
Vice-président Mme Martinelli
Secrétaire Mme Bresso
Trésorier M. Martin
Membres adjoints :

Mmes Martin, Moitrier, M. Bresso. Les membres présents consultés ont également approuvé le transfert du siège social de l'Amicale helvétique tourangelle au domicile du président :

M. Borloz, « Le Chalateau »
37210 ROCHECORBON
Tél. : (47) 52-55-12

Le comité, en accord avec nos compatriotes, arrêta le calendrier des manifestations prévues pour 1979. Celles-ci seront confirmées à chacun d'entre nous, au fur et à mesure de leurs réalisations. Une soirée « buffet campagnard » dans le courant du mois de mars et la traditionnelle choucroute, début décembre, dans cette même auberge de Rochecorbon qui a retenu, à l'unanimité, l'entière satisfaction des participants.

Et, d'ores et déjà, une « Super-Boom » le dimanche 17 juin, qui réunira à l'invitation de la municipalité de Chançay (Indre-et-Loire), commune viticole renommée pour son vin de Vouvray, l'Association de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs (Haute-Savoie), sous la présidence de M. Schupbach, et le Cercle suisse d'Agen, sous la présidence de M. Portmann. M. Giroud, consul à Annecy et notre consul général, M. Roy, nous feront l'honneur et le plaisir d'être des nôtres pour cette grande journée que vous pouvez réserver, dès à présent, afin que nous nous trouvions nombreux à cette rencontre.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le président leva la séance. Nos convives se trouvèrent ensuite réunis autour de l'apéritif offert fort aimablement par M. et Mme Roy absents. Chacun leva son verre en l'honneur de ces derniers dont, nous ne cessons d'apprécier la courtoisie et l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre Amicale tourangelle. Chacun retrouva dans son assiette un sachet de friandises confectionnées par Mme Bresso, notre dévouée secrétaire. Dans un décor rustique soi-

gné, coloré par les gravures et drapeaux suisses, une excellente choucroute était servie abondamment; l'ambiance était facilement entretenue par la bonne humeur et l'amitié. Les cœurs s'attendrirent aux doux accents des chants du pays interprétés par Mmes Girard, Bresso et Martin. Une projection de film permit de revivre notre journée « pique-nique » du 11 juin dernier présentée sous une forme humoristique avec quelques blagues « Oin-Oin »... Notre sympathique membre du comité, M. Bresso, chargé spécialement de l'animation de notre Amicale, organisa, avec notre incorruptible trésorier, un loto qui fit de nombreux et heureux gagnants. Félicitons au passage les dons de certains compatriotes.

Tous furent enchantés par cette grande soirée. Jeunes et moins jeunes ont continué et clôturé ces réjouissances en dansant fort bien et fort longtemps.

Il était près de 3 heures du matin quand tout... s'arrêta...

NANTES

Union suisse de l'Ouest
Les Loges
MONNIERES
44690 LA HAIE-FOUASSIERE

L'U.S.O. est entrée dans l'année 1979 avec l'espérance informulée, mais bien présente au cœur de tous ses membres et amis, que les épreuves subies en 1978 étaient surmontées et qu'un nouveau départ pouvait être pris, sans pour cela oublier nos disparus.

Le « Dîner de l'An Neuf » a donc été la première occasion de nous réunir et le 25 février, trente personnes se trouvaient au rendez-vous chez notre traiteur, M. Biret, pour accueillir M. le consul général et Mme Roy, ainsi que Mme Philippe.

Une assemblée générale « expresse » renouvelait, à cette occasion, partiellement le comité en nommant M. Jaggi vice-président, M. Gabriel Brunner trésorier, assisté de M. Louis Rousseau. M. Kleber accepta le secrétariat, M. et Mme Dova, ainsi que M. et Mme Fuller demeurent membres actifs et le président Badel reste en poste.

La dernière réunion a eu lieu le 5 mai, une fois de plus, chez nos amis Dova où, dans leur sympathique cellier, furent dégustées les saucisses grillées aux sarments.

La sortie annuelle d'été se fera cette année à Chançay, pour répondre à l'invitation de la jeune Amicale

helvétique tourangelle qui a organisé une rencontre « inter-sociétés » avec un programme très complet de réjouissances et un repas campagnard dans la salle des fêtes communale. Le soussigné a, pour ce déplacement, retenu un car au départ de Nantes. Enfin, par souci de simplification, nous vous prions d'envoyer votre courrier à

M. Robert Badel, *président*
Monnières
44690 La Haie-Fouassière

et nous remercions par avance les personnes qui voudront bien régler leurs cotisations à l'occasion d'une de nos rencontres ou par courrier, le cas échéant. Merci.

Le Président,
R. Badel.

TARBES

Amicale suisse des Pyrénées
La Roseaie - Ayzac-Ost
65400 ARGELES-GAZOST

Le comité se fait un devoir d'informer les membres du décès de Madame JOST, survenu le 10 février 1979, à l'hôpital de Pau et il renouvelle ici ses condoléances émues à sa famille en rappelant au passage qu'elle fut une fidèle compagne durant la longue maladie de son mari et membre de notre association Ernest Jost.

Le comité a le plaisir de faire part à tous les compatriotes, comme aux amis de la Suisse, que l'assemblée annuelle aura lieu sous la présidence d'honneur de M. le consul général et de Mme Roy, le 14 octobre 1979, à 10 h 30, au restaurant Larrieu, à Lalongue (Pyrénées-Atlantiques). Il prie les membres de bien vouloir retenir cette date en se souvenant que la séance administrative est suivie d'un repas gastronomique de premier choix.

TOURS

Amicale helvétique tourangelle
Le Chalateau
Rochecorbon - 37210 VOUVRAY

Lors d'une réunion tenue le 22 janvier, le comité s'était interrogé sur l'opportunité de réunir adhérents et sympathisants de notre Amicale helvétique tourangelle entre les fêtes de fin d'année et les festivités qui doivent avoir lieu à Chançay en juin prochain. Bien lui a pris d'avoir fait un choix positif.

En effet, la soirée « Potée Vaudoise » organisée le 17 mars à l'Auberge Alsacienne de notre ami, M. Le Meunier, a connu un réel succès puisque

soixante-huit convives, certains venant de très loin, se pressaient dès 19 h 30 dans les salles mises à leur disposition et décorées à profusion de présentoirs, affiches et cartonnages représentant toutes les régions de notre pays. Le drapeau national et celui de l'Amicale, admirablement réalisés par notre compatriote, M. Martinelli, étaient bien entendu en bonne place.

Les membres du comité étaient au complet et avaient le plaisir d'accueillir le maire et le président du syndicat d'initiative de Chançay, ainsi que leurs épouses.

La soirée débuta par une allocution de notre président qui souhaita la bienvenue à tous et présenta les nouveaux adhérents à l'aimable assemblée. Il nous fit part ensuite de la démarche qu'il avait faite au secrétariat des Suisses à l'étranger, concernant l'appel touchant l'action nationalisée. Enfin, il nous donna le programme prévu pour notre grande journée franco-helvétique du 17 juin et qui rencontra un enthousiasme général.

Puis vint le moment pour chacun, après un copieux plat de hors-d'œuvres, de faire connaissance ou de renouer avec la « Potée Vaudoise » remarquablement préparée par notre compatriote, M. Neveu, qui s'était lui-même chargé de ramener les produits de leur canton d'origine. Il fut aidé dans sa tâche par le patron de l'auberge qui se joint chaque fois à notre fête.

Après ce repas, se succédèrent chants et musique interprétés par plusieurs de nos compatriotes que nous félicitons et remercions d'avoir bien voulu nous faire profiter de leur talent artistique.

Ce fut ensuite le traditionnel loto et un concours de travestis récompensés par de nombreux lots. Nous tenons à féliciter notre équipe de jeunes qui a eu l'heureuse initiative de ces déguisements réalisés de leurs mains.

Nous voulons également remercier à nouveau les personnes qui ont eu la gentillesse de confectionner et d'offrir des lots.

C'est avec la danse que cette agréable soirée prit fin au petit matin.

En complément du compte rendu de l'assemblée générale du 2 décembre dernier, les membres sont avisés que le comité élu pour deux ans se compose comme suit :

Président M. Borloz
Vice-président Mme Martinelli
Secrétaire Mme Bresso
Trésorier M. Martin

Membres adjoints :

Mmes Martin, Moitrier, M. Bresso. Il voudra également bien prendre note du transfert du siège social de notre Amicale qui est maintenant la suivante :

M. Borloz, « Le Chalateau »
Rochecorbon, 37210 VOUVRAY
Tél. : (47) 52-55-12.

N.B. — Nous espérons que vous serez tous présents à notre « super-boom » franco helvétique, le dimanche 17 juin, qui réunira, sous la présidence effective de M. l'ambassadeur de Suisse en France et de Mme François de Ziegler, à Chançay, dès 11 heures, les Suisses de l'arrondissement consulaire auxquels se joindront les membres de l'Amicale des Suisses de Cluses.

Amicale helvétique tourangelle

Chers Compatriotes,

A la création de notre jeune Amicale helvétique tourangelle, nous avons manifesté notre intention d'apporter les moyens d'une animation d'une vie suisse en milieu tourangeau pour qu'un esprit de fraternité s'agrandisse parmi nous.

Notre souhait était : « Il n'y a pas de limites au développement et à l'ambition de notre association pour resserrer les liens de communauté et d'amitié ».

Notre désir se concrétise et nous apportons actuellement tous nos efforts dans une grande manifestation qui revêtira la forme d'une journée franco-helvétique :

En effet, le 17 juin prochain, M. Bodet (ami personnel), maire de Chançay (I.-et-L.), commune viticole renommée pour son vin de « Vouvray », nous fait l'honneur, avec l'ensemble du conseil municipal, d'accueillir notre Société.

Nous aurons également la présence de notre ambassadeur de Suisse et Mme de Ziegler - notre consul général de Suisse et Mme Roy - M. Giroud, consul à Annecy - l'Amicale des Suisses de Cluses (Haute-Savoie), soit 54 personnes - un certain nombre de membres de la Société suisse de Bordeaux - du Cercle suisse de Lot-et-Garonne et du Gers et de l'Union des Suisses de l'Ouest de Nantes, soit une concentration de cent cinquante à deux cents personnes.

Compte tenu du caractère important de cette grande journée, la municipalité convie (pour un vin d'honneur), les autorités locales et régionales, à savoir : le préfet d'I.-et-L. - le président du conseil régional centre - les maires des communes du canton de Vouvray et l'ensemble de la popula-

tion de cette sympathique commune de Chançay.

Le programme prévisionnel (en cours d'élaboration) serait le suivant :

- 11 heures : réception par M. le Maire, le conseil municipal et autres autorités locales - défilé en musique (75 exécutants), jusqu'à la cave (troglodytique), municipale où la commune offrira un vin d'honneur - buffet campagnard dans la salle des fêtes de la commune de Chançay, dans une ambiance de musique et de chants « franco-helvétiques ».

Dans l'après-midi : visite de caves où sera commentée l'histoire de Chançay, au cœur du terroir des vins de « Vouvray ».

- Dans la soirée : retour à la salle des fêtes, suite du buffet campagnard accompagné de chants, de danses et bal.

Reprenant les paroles et les marques d'amitié de M. le Maire : « On reçoit toujours à Chançay un très chaleureux accueil de la part de tous, c'est la fierté de ses habitants ».

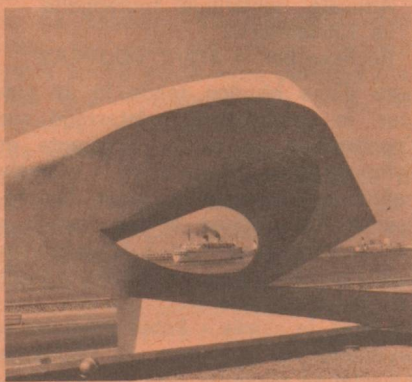
Cette grande rencontre « Franco-Helvétique » revêt une importance particulière qui mérite que chacun y prête attention. Vous comprendrez donc que nous insistons pour que la participation de notre Amicale helvétique tourangelle soit importante car en tant que membres, vous êtes concernés.

Votre présence sera un encouragement pour les responsables, une marque d'amitié franco-suisse pour les habitants de Chançay et un témoignage de votre attachement sur l'image de notre pays dans cette région tourangelle.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer le 17 juin prochain, nous vous adressons, Chers Compatriotes, l'assurance de nos amicales salutations.

Le Président,
J.-M. Borloz.

LE HAVRE



124, boulevard de Strasbourg
Tél. : 42-27-09

LE HAVRE

Assemblée générale de la Caisse suisse de secours du Havre et de l'arrondissement consulaire tenue le 16 mars 1979, 124, boulevard de Strasbourg, Le Havre, dans les locaux du consulat.

Sous la présidence d'honneur de M. André-E. Stauffer, notre consul, l'assemblée générale de la Caisse a procédé à l'élection de son comité pour l'exercice 1979, composé comme suit :

Président :

M. Roland Devenoge

Vice-présidente :

M^{me} Noëlle Cabanne

Trésorier-secrétaire :

M. Bernard Speiser

Trésorier-adjoint :

M. Georges-Henri Matthey

Deux censeurs sont également élus :

MM. Robert Ravetta
et René Schwob

Dans son allocution présidentielle, M. Devenoge tient à remercier spécialement de leurs contributions tous les membres de la Caisse qui se répartissent dans les neuf départements de la circonscription consulaire du Havre.

A l'issue de l'assemblée, les membres présents eurent l'occasion de prendre quelques rafraîchissements sur place avant de se rendre dans un restaurant — comme cela est de tradition depuis de nombreuses années — pour passer encore quelques heures ensemble.

REUNION DES SUISSES DE NORMANDIE-BRETAGNE

La réunion annuelle des Suisses domiciliés dans la circonscription du consulat de Suisse au Havre aura lieu le

dimanche 17 juin 1979

à partir de 11 h 30, au restaurant *Le Faisan Doré* à Fontenay-sur-Orne, département de l'Orne (près d'Argentan).

Il est rappelé que les inscriptions doivent être adressées au

CONSULAT DE SUISSE
B.P. 108, 76050 LE HAVRE Cedex
au plus tard pour le 13 juin.